

Pays-Bas – Raad van State (Conseil d'État) – Affaire n° 200604981/1 – 11 février 2010

Sociétés de logement - activités transfrontalières - ressources publiques - services d'intérêt économique général - aide d'Etat - libre circulation des capitaux - article 56 CE - article 58 CE - article 86 (2) - article 87 CE - article 88 CE

(*Le ministre du logement social c/ Société de logement Sint Servatius*)

Les parties ont conclu un accord après l'arrêt de la CJUE en l'affaire C-567/07, *Servatius*. Le ministre s'est dès lors désisté de son recours le 10 février 2011. Le jour suivant, le Conseil d'État a fait connaître ce désistement par voie d'un communiqué.

© JCvH, 31/03/2011